Océan Pacifique

Nouvelle-Calédonie

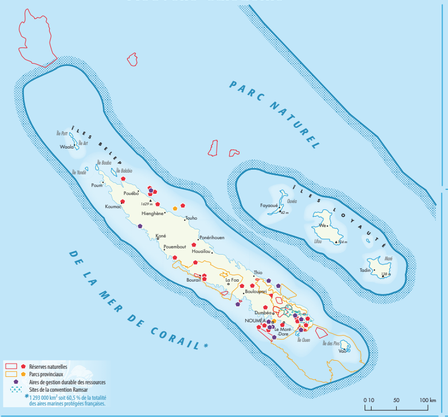

Clipperton (Île de la Passion)

*434 km² soit 0,1 % de la totalité des aires marines protégées françaises.

0 10 km

Wallis et Futuna

Polynésie française

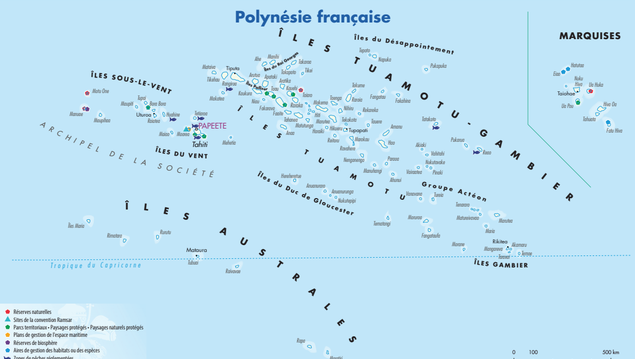

MARQUISES

Océan Atlantique

Saint-Barthélemy

Saint-Martin

0 10 20 30 km

Guadeloupe

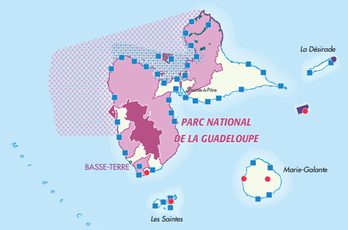

Guyane française

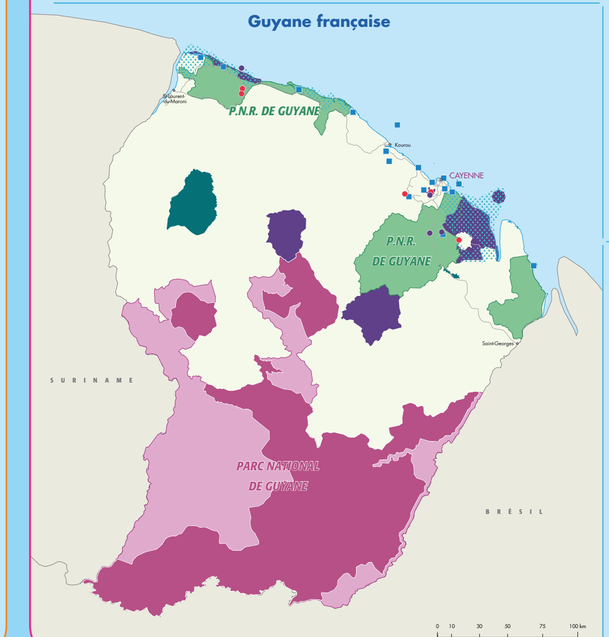

Martinique

Saint-Pierre-et-Miquelon

Océan Indien

La Réunion

Mayotte

Terres australes et antarctiques françaises (TAAF)

Réserve naturelle nationale des terres australes françaises : 660 000 km² soit 30,9 % de la totalité des aires marines françaises protégées.

Sites de la convention Ramsar

ÎLES ÉPARSES

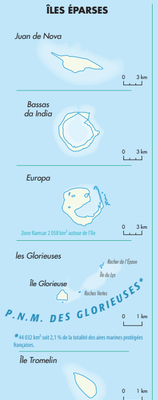

NOUVELLE-AMSTERDAM

SAINT-PAUL

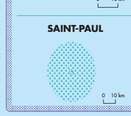

TERRE ADÉLIE

ARCHIPEL CROZET

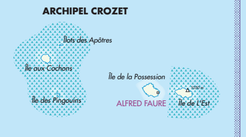

ÎLES KERGUELEN

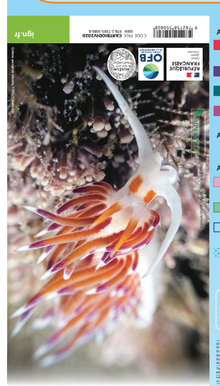

CARTE DE FRANCE

IGN CARTBIODIV2020 - Panorama de la biodiversité et France (4)

CARTE DE FRANCE

IGN

Panorama de la biodiversité
et des aires protégées

Carte gratuite recto-verso
Outre-mer – Métropole

ign.fr

ign.fr

CODE BAR CARTBIODIV2020
ISBN 978-2-7165-0681-8

Aires protégées par voie réglementaire

- Arrêtés de protection de biotope et de géotope — Cérés par arrêtés préfectoraux pour la conservation de l'habitat d'espèces protégées et du patrimoine paléontologique et géologique
- Réserves naturelles — Espaces, terrestres ou marins, visés par décrets ministériels et soumis à un plan de gestion
- Réserves biologiques — Espaces visés pour la protection de milieux naturels, principalement forestiers
- Parcs nationaux - Zones cœur — Espaces protégés terrestres ou marins dont le patrimoine naturel, culturel et paysager est exceptionnel et qui bénéficient d'une protection stricte

Aires protégées par acquisition des terrains

- Terrains du Conservatoire du littoral et des rivages lacustres — Espaces côtiers ou lacustres, acquis pour la préservation de leur intégrité

Aires protégées de territoire ou contractuelles

- Parcs nationaux - Aires d'adhésion et adjacentes — Communes ayant adopté la continuité écologique des zones cœur et pris en application d'une charte
- Parcs naturels régionaux — Territoires au patrimoine naturel et culturel de qualité et de valeur et en application d'une charte
- Parcs naturels marins — Espaces maritimes visant la connaissance du patrimoine marin, la protection et le développement durable du milieu marin et en application d'un plan de gestion
- Sites de la convention Ramsar — Zones humides d'importance internationale

Sources : Ministère de la Transition écologique, Office français de la biodiversité, Office national des forêts, Conservatoire du littoral et des rivages lacustres, Réserves naturelles de France, Fédération des conservatoires d'espaces naturels, Province Sud de la Nouvelle-Calédonie, Service de l'urbanisme du gouvernement de la Polynésie française, Muséum national d'Histoire naturelle.

© Institut national de l'information géographique et forestière – 2020
Dépôt légal : 4e trimestre 2020
© Muséum national d'Histoire naturelle – 2020. Données biodiversité/Terre de l'inventaire national du Patrimoine naturel. Données basées et issues départementales associées : INPN – UMS 2006 Patrimoine Naturel.
ISBN : 978-2-7165-0681-8 – Code Sodis : G1CARTBIODIV2020
Achevé d'imprimer : août 2020 – Dépôt légal : septembre 2020
Toute reproduction ou adaptation, même partielle, sous quelque forme et par quelque procédé que ce soit est interdite pour tous pays sans autorisation préalable de l'IGN et de l'ensemble des auteurs.
Les données utilisées pour réaliser cette carte ont été mises à disposition par le propriétaire ou l'organisme dans la moyenne/échelle du 1/5000e à celle du 1/50e.

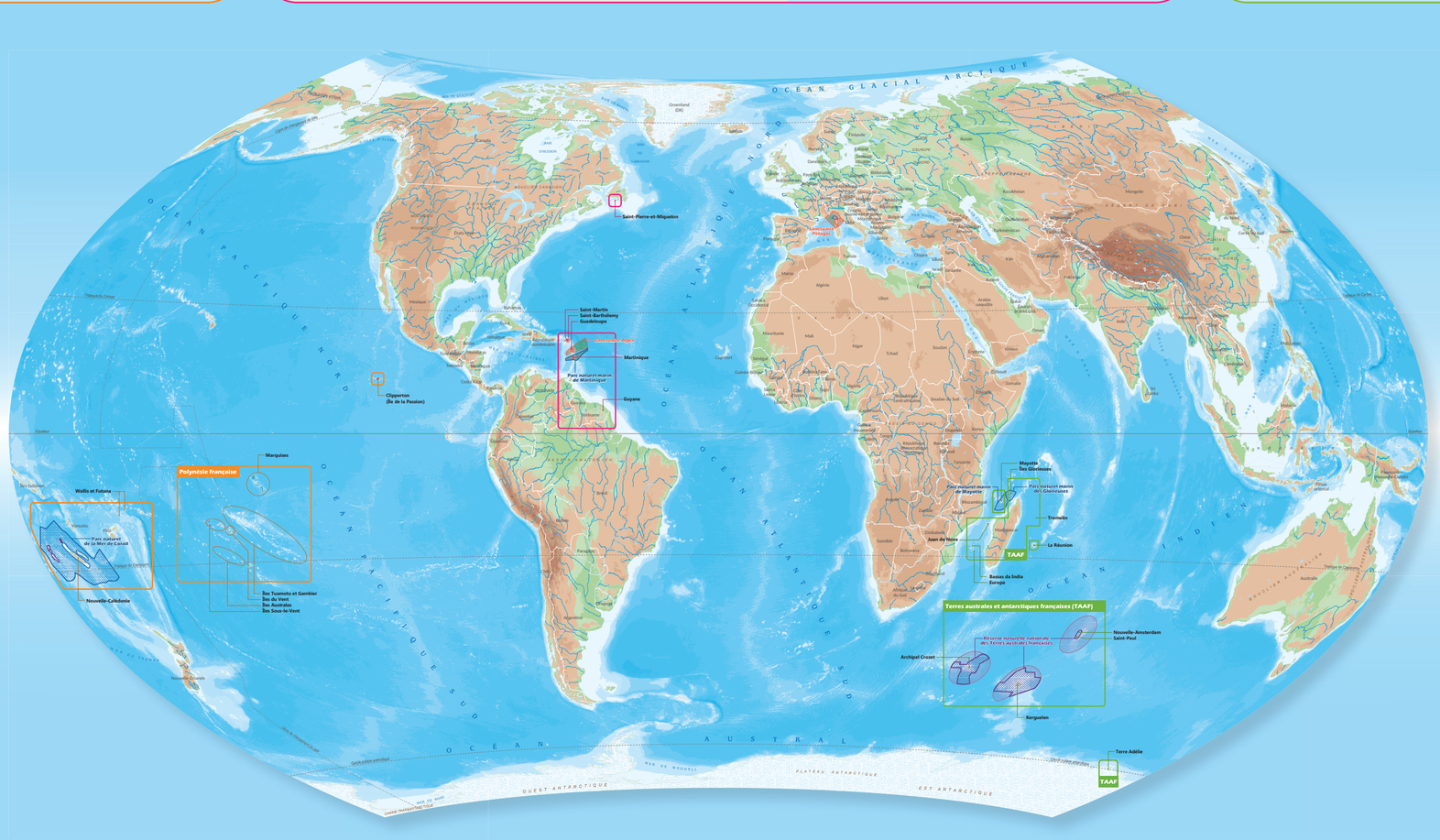

Source : Muséum national d'Histoire naturelle – 2020. Données biodiversité/Terre de l'inventaire national du Patrimoine naturel. Données basées et issues départementales associées : INPN – UMS 2006 Patrimoine Naturel.

Achevé d'imprimer : août 2020 – Dépôt légal septembre 2020

Toute reproduction ou adaptation, même partielle, sous quelque forme et par quelque procédé que ce soit est interdite pour tous pays sans autorisation préalable de l'IGN et de l'ensemble des auteurs.

Les données utilisées pour réaliser cette carte ont été mises à disposition par le propriétaire ou l'organisme dans la moyenne/échelle du 1/5000e à celle du 1/50e.

OFB OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

L'Office français de la biodiversité est l'établissement public dédié à la sauvegarde de la biodiversité. Sa priorité : répondre de manière urgente aux enjeux de préservation du vivant partout en France, en métropole et en outre-mer. L'**OFB** et ses 2800 agents experts de la nature œuvrent tous les jours pour renforcer la connaissance, soutenir la recherche, développer l'expertise sur les espèces, les milieux et leurs usages. Ils font aussi respecter les lois de protection de la nature en tant que police de l'environnement. Enfin, ils appuient les politiques publiques de protection de la biodiversité, sensibilisent et mobilisent la société (citoyens, associations, entreprises, collectivités locales). L'OFB gère notamment les 9 parcs naturels marins, le sanctuaire de mammifères marins Agoa et 30 réserves. Il est également opérateur et animateur de sites Natura 2000.

www.ofb.gouv.fr

Le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) se consacre quotidiennement à la nature et à ses relations avec l'espèce humaine. Au cœur des débats contemporains sur les questions environnementales, le Muséum occupe une position de référence grâce à cinq activités statutaires : la recherche fondamentale et appliquée, la conservation et l'enrichissement, la valorisation et la mise à disposition des collections, l'enseignement, l'expertise, la diffusion des connaissances. Il est co-tutelle avec l'OFB et le CNRS de l'UMS Patrinat, centre d'expertise et de données, en charge notamment de l'Inventaire national du patrimoine naturel.

www.mnhn.fr

L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) est l'opérateur de l'État en matière d'information géographique et forestière de référence, certifié neutre et interopérable. Acteur public du numérique pour la description multi-thèmes du territoire, l'Institut intervient en appui à l'évaluation et à la mise en œuvre des politiques publiques de prévention des risques, d'aménagement du territoire, de développement durable, de défense et de sécurité. L'Institut développe également des référentiels, produits et géoservices, répondant aux besoins croissants et évolutifs en données cartographiques et en informations géolocalisées.

INPN La référence sur la biodiversité et la géodiversité française.

Plateforme nationale du Système d'information sur la nature et les paysages (SINP), l'**INPN** diffuse la connaissance sur les espèces animales, végétales et fongiques, les écosystèmes, les espaces protégés et le patrimoine géologique, en métropole et en outre-mer via un site internet accessible et pensé pour tous les publics : citoyens, naturalistes, gestionnaires, décideurs, etc. Toutes ces informations sont régulièrement mises à jour grâce à l'ensemble des acteurs de l'environnement, nationaux et régionaux.

www.inpn.fr

Holothurie noire à mamelles

***Holothuria nobilis* (Selenka, 1867)**

Statut de protection : espèce évaluée, réglementée, protégée, menacée

D'Holothurie noire à mamelles vit dans les eaux tropicales et subtropicales de l'**océan Indien**. Elle vit dans les zones littorales, à faible profondeur (de la surface à quelques dizaines de mètres), dans les récifs coralliens et herbiers marins. Chez l'espèce est bienthique : elle vit posée sur le fond, sur des substrats plutôt sableux. Sa couleur va du brun chocolat au noir mat, avec quelques taches blanches. Ces taches sont dispersées sur sa face dorsale et sont de tailles diverses, les plus grosses marquant les protubérances latérales en forme de mamelles, d'où son nom ! Sèchée, cette espèce est très prisée sur les marchés asiatiques. Sa surexploitation a conduit à un déclin brutal et elle est aujourd'hui en danger.

Orseille aplatie

***Roccella applanata* Choisy**

Statut de protection : espèce subendémique

L'Orseille aplatie est un lichen, c'est un organisme symbiotique constitué de l'association d'un champignon et de cyanobactéries. Cette espèce appartient à un genre historiquement utilisé pour ses propriétés tinctoriales dont on extrait l'orseille, une substance colorante violette. L'Orseille aplatie est un lichen fruticuleux. Elle compte parmi les plus gros lichens du monde : la largeur de ses lanières peut dépasser les 8 cm et son thalle peut excéder les 30 cm de diamètre. Cette espèce qui était considérée endémique de Madagascar a été découverte en 2018 sur l'île **Europa** dans le **canal du Mozambique** où elle est très abondante sur l'écorce des arbres.

Matoutou falaise

***Cardisoma carnifex* (Herbst, 1794)**

Statut de protection : espèce réglementée, protégée

Le Matoutou falaise est une espèce endémique de **Martinique**. Elle peut atteindre une envergure de 18 cm à l'état adulte. Cette espèce est arboricole et vit dans les forêts moyennement humides. Cette espèce constitue une menace sérieuse pour la qualité de ses eaux. *Diplodon voltzi* n'a pas été revue depuis 1970 dans le Maroni d'où elle pourrait avoir disparu au cours des cinquante dernières années qui ont vu le développement de l'orpaillage, légal ou non, en **Guyane française**. Dans le cadre d'un programme de recherche des bivalves d'eau douce de Guyane financé par l'INPN, elle vient d'être redécouverte à l'amont de l'Oyapock, toujours en **Guyane française**, mais cette fois à la frontière avec le Brésil.

Moule d'eau douce

***Diplodon voltzi* Vernhout, 1914**

Statut de protection : aucun

La Moule d'eau douce *Diplodon voltzi* a été décrite du fleuve Maroni qui sépare la **Guyane française** du Suriname en 1914. Si la forêt guyanaise est globalement bien préservée à l'intérieur des terres, l'orpaillage constitue une menace sérieuse pour la qualité de ses eaux. *Diplodon voltzi* n'a pas été revue depuis 1970 dans le Maroni d'où elle pourrait avoir disparu au cours des cinquante dernières années qui ont vu le développement de l'orpaillage, légal ou non, en **Guyane française**. Dans le cadre d'un programme de recherche des bivalves d'eau douce de Guyane financé par l'INPN, elle vient d'être redécouverte à l'amont de l'Oyapock, toujours en **Guyane française**, mais cette fois à la frontière avec le Brésil.

Cyrtocrinide de Richer

***Neogymnocrinus richeri* (Bourseau, Améziane-Cominardi & Roux, 1987)**

Statut de protection : aucun

Le Cyrtocrinide de Richer est un Crinoïde fixé de 12 cm de haut muni d'une courte tige subcylindrique pourvue d'un disque d'attachement basal. Cette tige est surmontée d'un ensemble à l'aspect de panier ouvert ou fermé, avec 5 rayons allongés et robustes. Ces « dragts » qui se replient en s'enroulant vers l'intérieur accueillent une sorte de gîs où se collent des petites proies et des débris divers que descendent ensuite jusqu'à la bouche ouverte au centre. Cette espèce panchronique (c'est-à-dire un « fossile vivant ») est le seul représentant actuel connu d'une famille d'échinodermes aujourd'hui disparue. Elle vit sur des fonds dure entre -300 et -500 m dans le **Pacifique sud-ouest**.

Cagou

***Rhynochetos jubatus* J. Verreaux & Des Murs, 1860**

Statut de protection : espèce évaluée, réglementée, protégée, menacée

Contrairement à d'autres groupes d'espèces, peu d'oiseaux sont endémiques car ils arrivent à se déplacer sur de longues distances et sont souvent contraints par les barrières géographiques. On peut néanmoins en trouver dans les îles ou les zones montagneuses isolées. Endémique de la **Nouvelle-Calédonie**, le Cagou, dont le cri ressemble à un aboiement, vit au sol dans les forêts denses et humides. Selon la liste rouge mondiale de l'UICN, le Cagou, seul représentant de son genre (*Rhynochetos*) et de sa famille (*Rhynochetidae*), est en danger d'extinction notamment à cause de la dégradation de son habitat et de l'introduction de mammifères terrestres (chien, etc.).

Petit rorqual

***Balaenoptera acutorostrata* Lacépède, 1804**

Statut de protection : espèce évaluée, réglementée protégée

Le Petit rorqual est une baleine que l'on rencontre des tropiques aux régions polaires. C'est une espèce à fanons qui se nourrit principalement de crustacés planctoniques et de petits poissons qui vivent en bancs. Les adultes atteignent une taille de 9 m et peuvent peser jusqu'à 9 tonnes. Les individus sont généralement noirs sur le dessus et blancs sur le dessous, avec des plaques horizontales, qui se dirige en colonies une ressemblance à un orgue. L'espèce apprécie des eaux agitées et les colonies sont généralement situées proche de la bordure de corail où les vagues de l'océan viennent se casser, à une profondeur d'une vingtaine de mètres.

Orgue de mer

***Tubipora musica* (Linnaeus, 1758)**

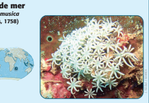

Statut de protection : espèce évaluée, réglementée, protégée

L'Orgue de mer est une espèce de corail que l'on rencontre dans les eaux tropicales peu profondes de l'**océan Indien** et de l'**océan Pacifique**. Les polypes vivent en colonies qui peuvent avoir 50 cm de diamètre. Chacun possède 8 tentacules et vit dans un tube souple qu'il construit. Les tubes sont de couleur rouge. Ils sont reliés entre eux par des plaques horizontales, qui se dirige donne aux colonies une ressemblance à un orgue. L'espèce apprécie des eaux agitées et les colonies sont généralement situées proche de la bordure de corail où les vagues de l'océan viennent se casser, à une profondeur d'une vingtaine de mètres.